



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
30 mai 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 16 mai 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le neuvième rapport que l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions a établi conformément aux dispositions de la résolution 1526 (2004) et qui a été présenté au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) en application du paragraphe a) de l'annexe à la résolution 2255 (2015).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et du rapport à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité  
créé par la résolution 1988 (2011)  
(Signé) Kairat Umarov



**Lettre datée du 30 avril 2018, adressée au Président du Comité  
du Conseil de sécurité créé par la résolution [1988 \(2011\)](#)  
par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions**

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe a) de l'annexe de la résolution [2255 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil a demandé à l'Équipe de surveillance de présenter chaque année au Comité, par écrit, deux rapports détaillés et indépendants sur la façon dont les États Membres auront mis en œuvre les mesures énoncées au paragraphe 1 de la résolution, comportant des recommandations précises concernant l'amélioration de la mise en œuvre des mesures et de nouvelles mesures envisageables.

Je vous transmets donc le neuvième rapport de l'Équipe de surveillance, conformément à la demande susmentionnée. L'Équipe de surveillance précise que la langue originale du rapport est l'anglais.

Le Coordonnateur de l'Équipe d'appui analytique  
et de surveillance des sanctions  
(*Signé*) Edmund **Fitton-Brown**

**Neuvième rapport de l'Équipe d'appui analytique  
et de surveillance des sanctions, établi en application  
des dispositions de la résolution 2255 (2015) du Conseil  
de sécurité concernant les Taliban et les personnes et entités  
qui leur sont associées dans la menace qu'ils constituent  
pour la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan**

*Résumé*

Le présent rapport fait le point de l'évolution de la situation en Afghanistan depuis la publication, en mai 2017, du huitième rapport établi par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions (S/2017/409). Il fait suite à une proposition d'engager des pourparlers de paix, faite aux Taliban par le Président afghan, Ashraf Ghani, à l'occasion de la conférence du Processus de Kaboul tenue en février 2018, et de reconnaître le groupe comme parti politique légitime s'il s'engageait à cesser les attaques et à s'asseoir à la table des négociations. Au moment de l'établissement du présent rapport, les Taliban n'avaient toujours pas donné de réponse officielle claire, laissant supposer qu'ils tenaient peut-être des débats en interne quant à la suite à donner. Il y a toutefois peu d'espoir concernant les négociations de paix et il faut s'attendre à ce que la saison des combats de 2018 soit au moins aussi sanglante que celle de 2017. Le nombre de combattants Taliban s'est maintenu et le groupe continue de se procurer de nouvelles armes et des technologies militaires. Cependant, les efforts militaires internationaux ainsi que le renforcement des effectifs des forces gouvernementales afghanes et des moyens dont elles disposent ont eu des répercussions sur la tactique des Taliban.

Al-Qaïda reste un allié proche des Taliban et en fait partie intégrante. Les Taliban chapeautent une vingtaine de groupes terroristes qui partagent leurs objectifs et ceux d'Al-Qaïda et leur offrent un espace de manœuvre. Nombre des militants présents en Afghanistan ont été déplacés lors d'opérations de sécurité menées dans les zones tribales du Pakistan. Ils viennent renforcer les effectifs, les moyens et les connaissances des Taliban, et se chargent d'en former les membres. L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL), entité inscrite sur la Liste relative aux sanctions sous le nom d'Al-Qaïda en Iraq (QDe.115), constitue une exception car il est en conflit avec les Taliban. Selon des estimations, il y aurait entre 10 000 et 15 000 combattants terroristes étrangers en Afghanistan, tous groupes terroristes confondus (dont l'EIL).

En 2017, la production totale d'opium et les revenus tirés par les Taliban du commerce des stupéfiants ont considérablement augmenté. Cela s'explique par une augmentation sans précédent de la superficie des cultures de pavot à opium en Afghanistan, l'introduction d'une nouvelle souche de pavot au rendement plus élevé et la capacité des Taliban à contrôler effectivement toutes les étapes de la production. Les Taliban tirent également des gains de l'exploitation minière illégale et de l'argent extorqué à la population qui vit dans les zones qu'ils contrôlent, moyennant quoi leur capacité globale à payer les combattants et à soutenir l'insurrection à grande échelle augmente.

En 2017, l'EIL a subi de nombreuses pertes mais ses effectifs ont continué d'augmenter progressivement. Le groupe a conservé un territoire limité dans son principal bastion, l'est de l'Afghanistan, où il semble rééquilibrer ses forces de manière à avoir moins de combattants dans la province du Nangarhar et davantage dans la province du Kounar. Il est également parvenu à établir une présence dans de nombreuses autres provinces du pays. Une faction dissidente des Taliban a rejoint l'EIL dans la province de Jozjan, dans le nord, où la présence de sympathisants de

l'EIIL appartenant à des minorités ethniques d'Asie centrale préoccupe les États de la région. L'EIIL a perpétré des attaques très meurtrières, principalement à Kaboul, contre le Gouvernement afghan et des cibles chiïtes, et il continue de recevoir l'appui financier de sa structure centrale. Les combattants terroristes étrangers qui ont rejoint ses rangs sont, pour la plupart, originaires de la région, tandis que les anciens combattants originaires d'Iraq et de République arabe syrienne représenteraient désormais 10 % de ses effectifs en Afghanistan.

Le régime des sanctions de 1988 demeure sous-utilisé, et il n'y a eu aucune nouvelle inscription au cours de la période à l'examen. Aucune demande de dérogation n'a été déposée pour les déplacements des personnes inscrites sur la Liste, une question qu'il convient d'examiner de près dans le contexte du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Point sur la situation des Taliban . . . . .	5
A. Le commandement Taliban . . . . .	5
B. Prévisions pour la saison des combats de 2018 . . . . .	6
C. Les Taliban et Al-Qaida . . . . .	8
D. Financement des Taliban et liens avec des organisations criminelles . . . . .	10
II. Réconciliation . . . . .	12
A. Gulbuddin Hekmatyar et Hezb-i Islami . . . . .	12
B. Taliban . . . . .	13
III. État islamique d'Iraq et du Levant en Afghanistan . . . . .	14
IV. Combattants terroristes étrangers en Afghanistan . . . . .	17
V. Application des sanctions . . . . .	19
A. Interdiction de voyager . . . . .	19
B. Gel des avoirs . . . . .	20
C. Embargo sur les armes . . . . .	21
VI. Activités de l'Équipe de surveillance . . . . .	23
A. Coopération avec les États Membres, le milieu universitaire et les experts de la société civile . . . . .	23
B. Coopération avec les organisations régionales . . . . .	23
C. Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies . . . . .	24
D. Coopération entre le Conseil de sécurité et l'Organisation internationale de police criminelle . . . . .	24
E. Contribution au débat public . . . . .	24

## I. Point sur la situation des Taliban

### A. Le commandement Taliban

1. Plusieurs interlocuteurs de l'Équipe de surveillance ont indiqué qu'il existait des divergences de vues au sein du commandement Taliban quant à la réponse qu'il convenait d'apporter à la proposition de pourparlers faite par le Président Ghani fin février, à la deuxième réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité<sup>1</sup>. Ces interlocuteurs ont affirmé qu'une partie du commandement Taliban semblait favorable à la paix plutôt qu'à la poursuite du conflit, indépendamment de la proposition du Président Ghani concernant des pourparlers inconditionnels.

2. Un communiqué de presse publié le 11 avril 2018, qui aurait été envoyé par le gouverneur Taliban fantôme de la province du Helmand, Abdul Rahim Manan (également connu sous le nom de mollah Manan, non inscrit sur la Liste) mais dont l'origine reste contestée, critiquait l'autorité et les politiques de Haibatullah Akhundzada, le qualifiant d'hypocrite et l'accusant d'être responsable de la mise à l'écart de la population locale. Un autre désaccord portait sur le renforcement des relations avec la République islamique d'Iran et d'autres États, ce que de nombreux Taliban considèrent contraire à l'esprit du jihad islamique.

3. Les questions relatives aux ressources financières, en particulier les gains tirés du pavot à opium, et l'allocation générale des ressources, font également débat au sein du groupe. Les commandants des opérations Taliban, notamment ceux des provinces du Sud, semblaient de plus en plus réticents à reverser à leur hiérarchie les taxes prélevées au niveau local, au motif qu'ils sont exclus des consultations à tous les niveaux alors qu'ils participent véritablement aux combats. Un interlocuteur a déclaré que le chef de la commission militaire Taliban, Mohammad Ibrahim Sardar (non inscrit sur la Liste), s'était établi dans la province du Helmand pour apporter son aide aux opérations, soi-disant parce qu'il se trouvait sur la même longueur d'onde que les commandants des opérations locaux, dont Abdul Qayyum Zakir (également connu sous le nom de mollah Zakir Qayyum, non inscrit sur la Liste), qui partagent son mécontentement.

4. C'est probablement en réaction à de telles critiques que les Taliban auraient entrepris une restructuration et nommé des Taliban se trouvant en Afghanistan à de nombreux postes à hautes responsabilités, une manière de remplacer l'ancienne génération par des responsables plus jeunes. Selon ces mêmes interlocuteurs, les gouverneurs et les gouverneurs adjoints fantômes ainsi que les commandants militaires des provinces ont tous été remplacés dans les provinces de Bamiyan, de Baghlan, de Kaboul, de Kapissa, du Kounar, du Laghman, d'Orozgan, de Parwan, de Samangan et de Takhar. Ils ont été évincés car des militaires du rang Taliban se plaignaient de l'insuffisance de l'appui logistique et financier. D'autres ont affirmé que le même type de restructuration était mené simultanément au sein du Réseau Haqqani (TAe.012) car les postes de gouverneurs Taliban fantômes dans les provinces du Logar, de Khost, de Paktiya et de Parwan ont tous été attribués à des membres du Réseau.

5. Contrairement à certaines informations datant du début de 2017, le Conseil de commandement Taliban n'est pas parti en Afghanistan. Les membres de haut rang des Taliban, Mohammad Ibrahim Sardar (non inscrit sur la Liste) et Mollah Gul Agha

<sup>1</sup> La première réunion du Processus de Kaboul, qui s'est tenue le 6 juin 2017, avait pour objet d'établir un processus de paix dirigé par les Afghans, en coopération avec les États de la région et des membres clefs de la communauté internationale.

Ishakza<sup>2</sup> (TAi.147) se seraient régulièrement rendus dans la province du Helmand. En outre, des interlocuteurs ont reconnu que certains chefs Taliban de rang intermédiaire s'étaient rendus depuis l'étranger dans les provinces du Helmand et du Kandahar.

6. La capacité militaire opérationnelle des Taliban en Afghanistan ne semble pas avoir été affaiblie par les différends au sein du commandement. Selon la plupart des interlocuteurs, le renforcement de la présence militaire américaine, en particulier en ce qui concerne l'appui aérien rapproché des forces terrestres afghanes, a toutefois eu un effet opérationnel considérable sur la campagne des Taliban.

7. Si à la fin de la saison des combats de 2017, tout laissait à penser que les Taliban gagnaient du terrain, des opérations militaires conjointes menées par les Forces nationales de sécurité afghanes et les forces militaires internationales les ont contraints à changer de tactique et à passer des attaques à grande échelle à des attaques éclair plus restreintes. Ce changement était, semble-t-il, dû aux frappes aériennes qui ont fait de nombreuses victimes parmi les combattants Taliban rassemblés à découvert, dans des endroits exposés<sup>3</sup>. Il n'y a pas eu d'opération militaire récente aussi ambitieuse que la prise de Konduz lors de la saison des combats de 2016.

8. De nombreux interlocuteurs ont parlé d'une récente augmentation des attaques asymétriques de grande envergure perpétrées dans le pays en riposte aux revers infligés par les frappes aériennes et les frappes de drones à répétition, les opérations nocturnes et les attaques dirigées avec succès contre les commandants des opérations Taliban. Bien que ces attaques de grande envergure soient le résultat d'une certaine frustration, elles ont cependant été bien préparées par des « conseillers spécialisés », et ont contribué à remotiver les Taliban.

9. Selon des rapports sur la sécurité émanant de sources afghanes, le Conseil de commandement avait ordonné aux forces terrestres présentes en Afghanistan de cesser les combats à découvert en raison de la menace des frappes aériennes et de se réfugier parmi les populations locales, soit pour éviter les frappes aériennes, soit pour provoquer des dommages collatéraux qui pourraient être utilisés comme propagande par les Taliban contre les forces afghanes et les forces militaires internationales.

## **B. Prévisions pour la saison des combats de 2018**

10. Le 25 avril, les Taliban ont annoncé le début de la nouvelle saison des combats. Tous les interlocuteurs de l'Équipe de surveillance s'attendaient à ce que 2018 soit une saison de combats difficile, au moins autant que 2017. Personne ne s'attendait à ce que la violence diminue, même si le dialogue s'engageait entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Tout au mieux pouvait-on espérer que les négociations se tiendraient en parallèle d'une saison des combats sanglante.

11. La nature et les perspectives s'agissant de la saison des combats de 2018 devaient dépendre du maintien de l'appui que les forces afghanes reçoivent des forces militaires internationales, en particulier des États-Unis. Les interlocuteurs étaient convaincus que la capacité des Taliban à prendre et à conserver de nouveaux territoires avait été contenue, tandis que les capacités et l'expérience de l'Armée nationale et de la Force aérienne afghanes continuaient de se renforcer. De nombreux interlocuteurs ont répété que l'insuffisance de l'appui logistique et les conséquences de la corruption gênaient les efforts militaires et pesaient sur le moral, mais que les responsables de la sécurité étaient néanmoins confiants et déterminés. Des

<sup>2</sup> Le mollah Gul Agha Ishakzai (TAi.147), qui est le chef du Conseil financier Taliban, était auparavant le principal administrateur chargé des finances du mollah Omar (TAi.004).

<sup>3</sup> Par exemple, un État Membre a évoqué un incident survenu dans la province du Hérat, au cours duquel quelque 350 Taliban ont été surpris à découvert et tués.

interlocuteurs ont à plusieurs reprises indiqué qu'un « grand revirement » s'était produit lors des combats qui avaient eu lieu entre octobre 2017 et mars 2018, mettant les Forces nationales de sécurité afghanes dans un état d'esprit et une position offensifs.

12. Des responsables afghans ont indiqué que la Force aérienne afghane continuait de se développer et disposerait bientôt de nouveaux moyens tels qu'un avion AC-208, qui lui conférerait ainsi une capacité essentielle de surveillance et de reconnaissance. La Force aérienne afghane devrait également faire l'acquisition de 159 nouveaux hélicoptères UH-60 Black Hawk, et d'aéronefs de type A-29 Super Tucano et MD-530 Cayuse. En outre, elle devrait plus que doubler la taille de sa flotte d'ici à 2023<sup>4</sup>. Le Ministère de la défense afghan a annoncé qu'en parallèle, 4 000 membres des forces spéciales afghanes récemment formés devaient être déployés fin avril pour permettre aux forces régulières de mener des opérations plus offensives, tout en conservant des effectifs suffisants sur le terrain pour défendre le territoire. Les interlocuteurs étaient d'avis que le maintien de l'appui aérien rapproché des États-Unis<sup>5</sup> et des forces de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) réduirait la probabilité que les Taliban puissent prendre et conserver le contrôle de territoires importants.

13. Le chef du renseignement Taliban pour la région du Sud, le mollah Shirin (également connu sous le nom de Mawlawi Shirin, non inscrit sur la Liste)<sup>6</sup>, serait entré dans la province du Kandahar début mars pour galvaniser les forces Taliban et superviser un changement de tactique de combat se traduisant par un retour à la guerre asymétrique et davantage d'attaques de guérilla éclair plus traditionnelles. Le fait de rester en petits groupes et de se déplacer en permanence permettrait d'éviter les frappes aériennes et les lourdes pertes. Il a été précisé que les Taliban avaient donné l'ordre aux commandants des opérations de réquisitionner des logements de civils (non combattants) à titre temporaire pour éviter, comme indiqué ci-dessus, d'éventuelles frappes aériennes et, dans le cas contraire, utiliser les pertes civiles à des fins de propagande.

14. Il a été indiqué que les Taliban préparaient des filières d'approvisionnement et d'appui logistiques dans la perspective de la nouvelle offensive de printemps, car ils disposaient d'une liberté de mouvement considérable. En 2018, les opérations menées par les Taliban contre les Forces nationales de sécurité afghanes et les forces militaires internationales vont probablement être caractérisées par une accélération des attaques à petite échelle, des attentats-suicides et des assassinats ciblés. Contrairement à la saison des combats de 2016 et à une partie de celle de 2017, il est probable que les attaques de grande envergure des forces Taliban soient moins nombreuses.

15. En résumé, les interlocuteurs ont indiqué que tant les Taliban que les Forces nationales de sécurité afghanes étaient prêts pour la prochaine saison des combats. L'une des préoccupations évoquées par les responsables des Forces nationales de sécurité afghanes concernait en particulier les mesures de sécurité en vue des

<sup>4</sup> Les capacités de la Force aérienne afghane ont continué de se renforcer avec le lancement, en mars, de la première bombe à guidage laser GBU-28 contre des cibles Taliban.

<sup>5</sup> Le 7 février 2018, le Commandement central des États-Unis a officiellement désigné le combat contre les Taliban comme étant sa priorité et commencé à envoyer des moyens aériens de combat et de collecte de renseignement en Afghanistan (voir [www.rferl.org/a/afghanistan-us-coalition-air-forces-taliban-is/29026579.html](http://www.rferl.org/a/afghanistan-us-coalition-air-forces-taliban-is/29026579.html)).

<sup>6</sup> En 2018, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a indiqué que « Mawlawi » Shirin appartenait à la tribu des alizai pachtounes et qu'il était membre de haut rang des Taliban de la Choura de Quetta et chef des renseignements Taliban pour les provinces du Sud et du Sud-Ouest. Avant cela, Shirin était agent de protection rapprochée de l'ancien responsable Taliban, le mollah Mohammed Omar (TAi.004).

élections. Beaucoup estimaient qu'il serait difficile de combattre les Taliban tout en assurant la sécurité des élections<sup>7</sup>.

16. Le nombre de Taliban est resté constant depuis le huitième rapport de l'Équipe de surveillance (S/2017/409, par. 7). Les estimations des différents interlocuteurs des États Membres et des interlocuteurs afghans varient considérablement, de 25 000 à 95 000 combattants. Cet écart important est vraisemblablement lié à la différence des méthodes de calcul utilisées pour dénombrer les combattants et les facilitateurs, et à l'inclusion ou non, dans ces estimations, de combattants d'autres groupes insurgés opérant en Afghanistan. Selon l'évaluation de l'Équipe de surveillance, les chiffres qui oscillent en moyenne entre 45 000 et 65 000 par saison de combat, semblent encore logiques. Selon les rapports et les informations présentés à l'Équipe de surveillance, les Taliban ne semblent pas rencontrer de difficultés à recruter, à obtenir des financements ou à se procurer des armes ou des munitions.

17. La majeure partie des forces Taliban est restée en Afghanistan pendant l'hiver, et les combats n'ont jamais complètement cessé. Parallèlement, les interlocuteurs de l'Équipe de surveillance ont indiqué que les camps de réfugiés afghans constituaient des cibles pour le recrutement de Taliban.

18. Si les Taliban et les forces gouvernementales se disputent le contrôle de 30 % à 40 % du territoire afghan, 10 à 13 districts seraient entièrement contrôlés par les Taliban<sup>8</sup>. Selon les estimations d'un État Membre, les Taliban contrôleraient entièrement et incontestablement 40 % du territoire afghan, tandis que d'après l'Organisation du Traité de sécurité collective, environ la moitié de la population, soit 15 millions de personnes, vivrait dans des zones d'opération des Taliban. Les interlocuteurs ont toutefois indiqué que l'objectif déclaré de la saison des combats de 2017, baptisée « Opération Mansouri » en hommage au dirigeant Taliban décédé Akhtar Mohammad Mansour Shah Mohammed (TAi.011), et qui consistait à prendre le contrôle d'une capitale de province, n'avait pas été atteint.

### C. Les Taliban et Al-Qaida

19. Selon les estimations des interlocuteurs afghans de l'Équipe de surveillance, les Taliban restent la principale force à accueillir l'écrasante majorité des groupes terroristes étrangers qui opèrent en Afghanistan, à l'exception de l'EiIL. Ils coopèrent et entretiennent des rapports étroits avec Al-Qaida (QDe.004), Al-Qaida dans le sous-continent indien, le Réseau Haqqani (TAe.012)<sup>9</sup>, Lashkar-e-Tayyiba (QDe.118), le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (QDe.010), le Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088) et plus d'une dizaine d'autres groupes d'envergure régionale et mondiale. Les militants étrangers qui opèrent sous la protection des Taliban apportent souvent des connaissances et des capacités militaires supplémentaires. En retour, ces groupes bénéficient d'une protection et ont la possibilité de mener leurs propres combats.

20. Des interlocuteurs ont indiqué que la présence d'Al-Qaida s'était renforcée par rapport à la période précédente (voir S/2017/409), au cours de laquelle on estimait à quelque 100 à 120 le nombre de ses membres en Afghanistan. Selon des informations

<sup>7</sup> En avril 2018, les Taliban (et l'EiIL) ont déjà lancé des campagnes d'intimidation et commis des attentats pour dissuader les électeurs de s'inscrire sur les listes électorales.

<sup>8</sup> L'Inspecteur général spécial pour la reconstruction de l'Afghanistan a déclaré en janvier 2018 que 13 districts étaient aux mains des insurgés et que 14,3 % des districts du pays étaient sous contrôle direct ou sous influence des insurgés. Un reportage du Service monde de la British Broadcasting Corporation (BBC) du 31 janvier 2018 indiquait que les Taliban étaient ouvertement actifs sur 70 % du territoire afghan.

<sup>9</sup> Le réseau Haqqani fait officiellement partie des Taliban.

actualisées de 2018, le groupe, qui a renforcé sa présence en Afghanistan, compterait entre 265 et 400 membres, non compris les groupes affiliés tels que le Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088), le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (QDe.010) ou Lashkar-e-Tayyiba (QDe.118). Les effectifs d'Al-Qaïda ont principalement augmenté dans les provinces de Badakhchan, du Kounar, du Nangarhar et du Nourestan et, selon les interlocuteurs, cette augmentation était directement liée aux déplacements des militants des zones tribales du Pakistan. Ces informations cadrent avec les analyses d'autres États Membres de la région. Des responsables afghans ont indiqué qu'Abu Akhund (non inscrit sur la Liste), responsable d'Al-Qaïda dans les provinces du Kounar et du Nangarhar, était ressortissant d'Arabie saoudite et ancien conseiller d'Oussama ben Laden. Akhund ne réside habituellement pas dans le pays mais il se rendrait régulièrement dans l'est de l'Afghanistan. Le fils d'Oussama ben Laden, Abdallah ben Laden (non inscrit sur la Liste), âgé de 35 ans, aurait conduit un groupe de 115 combattants d'Al-Qaïda depuis l'étranger, via les provinces de Paktiya et du Kounar, dans le district de Wardoj (province de Badakhchan), où le groupe avait l'intention d'établir une présence.

21. Au sud, Al-Qaïda serait présente dans les provinces du Helmand, du Kandahar et d'Orozgan et, plus précisément, dans les districts de Khak-e Afghan et Daychopan dans la province du Zabol. Il semble que ces deux districts soient utilisés comme refuge et camp d'entraînement pour les combattants terroristes étrangers. Al-Qaïda serait également active dans d'autres secteurs de la région du sud par l'intermédiaire de son groupe affilié Lashkar-e-Tayyiba. Il a été signalé à l'Équipe de surveillance que les Taliban continuaient de faciliter le passage de groupes liés à Al-Qaïda en provenance de l'étranger, via les provinces du Zabol et d'Orozgan, vers la province du Helmand.

22. Début décembre 2017, les forces américaines ont annoncé la mort d'Omar ben Khatab (également appelé Omar Mansoor, non inscrit sur la Liste), que des responsables américains ont décrit comme le deuxième responsable d'Al-Qaïda sur le plan hiérarchique dans le sous-continent indien (groupe le plus récemment affilié à Al-Qaïda) et le responsable d'Al-Qaïda le plus important à avoir été tué depuis 2001 en Afghanistan. Khatab aurait été tué dans la province de Ghazni lors d'une opération militaire menée conjointement par les États-Unis et l'Afghanistan<sup>10</sup>. Dans un communiqué de presse spécial, la Direction nationale de la sécurité de l'Afghanistan a indiqué que l'opération conjointe faisait partie d'une série d'opérations menées contre Al-Qaïda dans les provinces de Ghazni, de Paktiya et du Zabol, au cours desquelles 80 membres d'Al-Qaïda avaient été tués et 27 autres arrêtés<sup>11</sup>.

23. À la suite d'un appel lancé en août 2016 par un responsable d'Al-Qaïda, Ayman Muhammed Rabi al-Zawahiri (QDi.006), afin d'inciter les musulmans à faire bloc autour des Taliban et à rejeter l'EIL, la guerre des mots entre Al-Qaïda et l'EIL en Afghanistan s'est calmée. Al-Qaïda continue toutefois de s'associer aux Taliban et de proclamer ses liens avec le groupe. Le 24 novembre 2017, lors d'un entretien donné en ourdou, le porte-parole d'Al-Qaïda dans le sous-continent indien a expliqué que le groupe était une « branche de la campagne bénie de l'Émirat islamique d'Afghanistan » et déclaré que sa priorité était de « défendre l'Émirat islamique d'Afghanistan et d'accroître son influence ». Précédemment, lors du seizième anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, Al-Qaïda dans la péninsule arabe

<sup>10</sup> NATO Resolute Support Afghanistan, « Afghan and US Forces-Afghanistan kill top terrorist leaders », 5 décembre 2017. Peut être consulté à l'adresse suivante : [www.rs.nato.int/news-center/press-releases/2017/afghan-and-us-forcesafghanistan-kill-top-terrorist-leaders.aspx](http://www.rs.nato.int/news-center/press-releases/2017/afghan-and-us-forcesafghanistan-kill-top-terrorist-leaders.aspx).

<sup>11</sup> ITVNews (Kaboul), « Al-Qaeda top commander among 80 members killed in Afghanistan », 5 décembre 2017. Peut être consulté à l'adresse suivante : [www.itvnews.af/en/news/afghanistan/32423-al-qaeda-top-commander-among-80-members-killed-in-afghanistan](http://www.itvnews.af/en/news/afghanistan/32423-al-qaeda-top-commander-among-80-members-killed-in-afghanistan).

(QDe.129) avait publié, par l'intermédiaire de al-Malahem Media Foundation, une déclaration dans laquelle elle vantait la ténacité des Taliban afghans qui continuaient de résister aux États-Unis en Afghanistan.

#### **D. Financement des Taliban et liens avec des organisations criminelles**

24. Selon les interlocuteurs afghans et les chiffres publiés en 2017 dans l'enquête de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sur la production d'opium en Afghanistan (« Afghanistan Opium Survey 2017 »), la production d'opium en Afghanistan a augmenté de 87 % entre 2016 et 2017, et la superficie totale nette des terres utilisées pour la culture de l'opium de 63 %, atteignant de nouveaux records. On apprend dans cette enquête que la superficie atteinte en 2017 dépassait de 104 000 hectares, soit d'environ 46 %, celle de 2014 (224 000 ha), la plus importante jamais atteinte jusqu'alors. Ces fortes augmentations ont été enregistrées dans les régions du sud de l'Afghanistan où le pavot est traditionnellement cultivé, mais également dans des provinces plus inattendues, comme celle de Balkh, dans le nord du pays, où l'on a constaté une augmentation de 481 % de la superficie utilisée pour la culture de l'opium. Avec 144 018 hectares, la province du Helmand demeure la principale zone de culture du pavot du pays. Elle s'étend sur 63 700 hectares de plus qu'en 2016 (79 %), ce qui représente environ la moitié de l'augmentation totale de la superficie des terres utilisées pour la culture de l'opium enregistrée dans le pays. Il est également indiqué dans l'enquête de l'ONUDC que seuls 750 hectares de pavot à opium avaient été détruits en 2017, un chiffre révélateur de l'immense déséquilibre qui existe entre production et destruction. Si la culture du pavot n'a pas connu de réduction notable, on peut supposer que la production agricole et la récolte n'ont pas souffert de l'intensité des combats, comme c'était le cas en 2016. L'Organisation du Traité de sécurité collective a constaté qu'en 2017, la production d'opium brut en Afghanistan avait été de plus de 40 fois supérieure à son niveau de 2001, représentant aujourd'hui 90 % de la production illégale dans le monde.

25. Tandis que le prix moyen au poids de l'opium frais et de l'opium sec à la sortie de l'exploitation a légèrement baissé, la production totale d'opium a augmenté, pour atteindre en 2017 entre 8 000 et 10 000 tonnes métriques, contre une production estimée de 4 000 à 5 600 tonnes l'année précédente. Plus de 90 % de la production de stupéfiants en Afghanistan provient de zones contrôlées par les Taliban. Comme l'Équipe de surveillance l'a indiqué dans son huitième rapport, les Taliban sont aujourd'hui directement impliqués dans la production, la transformation et le trafic de la quasi-totalité de l'héroïne produite en Afghanistan et exportée, et ils ne se contentent plus seulement de taxer ces activités (S/2017/409, par. 20). Par conséquent, sous l'effet de la nette augmentation de la production et de la valeur même de la production, les revenus que tirent les Taliban du commerce de stupéfiants ont eux aussi fortement progressé en 2017.

26. S'il est difficile de tirer des conclusions immédiates, on estime que si la production d'opium a beaucoup plus augmenté que la surface cultivée, ce serait le fait de l'introduction d'une nouvelle souche du pavot, capable de donner trois récoltes par an (contre deux auparavant). On observe en outre que les provinces dans lesquelles la culture a fortement augmenté sont majoritairement les mêmes que celles dont la sécurité est compromise par les activités des Taliban. En revanche, les informations recueillies par l'Équipe de surveillance ne permettent pas d'expliquer avec certitude les raisons de cette nette augmentation de la culture du pavot à opium en 2017, bien qu'elle puisse probablement découler de plusieurs facteurs, notamment l'absence de contrôle gouvernemental, la corruption, les progrès de la technologie agricole, et l'attrait qu'exerce une culture aussi lucrative sur de nombreux agriculteurs pauvres.

27. Depuis novembre 2017, les forces américaines présentes en Afghanistan et la mission Soutien résolu de l'OTAN prennent pour cible des laboratoires du sud de l'Afghanistan dans lesquels l'opium est transformé en héroïne, s'efforçant de déstabiliser et de détruire la capacité des Taliban de bénéficier du financement de la drogue. Ont été visés les principaux pôles de distribution de stupéfiants se trouvant, selon certaines informations, dans les districts de Baram Chah, de Band-i-Timor, de Ghorak, de Kajaki, de Moussa Qalaa et de Sangin, situés dans les provinces du Kandahar et du Helmand. Plusieurs interlocuteurs afghans ont indiqué à l'Équipe de surveillance qu'entre 25 et 33 laboratoires de transformation avaient été détruits au cours du premier mois de l'opération, ce qui a entraîné pour les Taliban une perte de revenus d'un montant de 33 à 40 millions de dollars.

28. Il a également été signalé à l'Équipe de surveillance que les saisies de produits précurseurs chimiques, intervenues en juin et juillet 2017 dans le cadre des opérations spéciales de la force opérationnelle interarmées en Afghanistan, avaient eu des effets tangibles, notamment sur la disponibilité de l'anhydride acétique, dont le prix a approximativement doublé depuis les saisies, pour atteindre les 2 000 dollars le litre. Toutefois, courant septembre, l'Équipe de surveillance a reçu des informations selon lesquelles les prix avaient de nouveau chuté, indiquant que des livraisons de précurseurs venaient probablement d'être effectuées, réduisant dès lors l'écart entre l'offre et la demande. Les précurseurs sont un élément essentiel du commerce de l'opium et de l'héroïne, car seule l'héroïne raffinée peut être exportée (il faut environ 10 kg d'opium pour produire 1 kg d'héroïne). La durée de vie des précurseurs étant courte (40 jours maximum), il faut mettre en place des filières pour assurer des livraisons régulières, ce qui facilite la tâche des acteurs afghans et internationaux de la lutte contre les stupéfiants dans leurs opérations d'interruption du trafic.

29. Si le ciblage délibéré des laboratoires de transformation d'héroïne et des stocks de précurseurs chimiques permettent sans aucun doute de mettre à mal certaines sources de revenu des Taliban, ces mesures doivent encore faire la preuve de leur efficacité sur le long terme, l'économie de l'opium de l'Afghanistan s'étant jusqu'à présent montrée résistante. Des fonctionnaires travaillant dans le sud du pays ont indiqué à l'Équipe de surveillance qu'il ne fallait que quelques jours pour réinstaller un laboratoire de transformation et qu'en outre, les Taliban avaient pris des mesures efficaces pour échapper aux frappes aériennes, en installant par exemple des laboratoires mobiles dans des zones de marchés peuplées, dissuadant ainsi les forces afghanes et internationales de mener de nouvelles frappes aériennes qui risqueraient de provoquer des dommages collatéraux.

30. Des interlocuteurs afghans ont indiqué à l'Équipe de surveillance que les quatre principales filières d'exportation de stupéfiants, en termes de quantité, étaient les suivantes : a) la route des Balkans (40 % des exportations de stupéfiants) ; b) la route de l'océan indien (30 % des exportations) ; c) la route du nord (25 % des exportations) ; d) les aéroports internationaux afghans (5% des exportations). Au cours de l'année écoulée, de nombreuses saisies d'héroïne afghane ont été réalisées au Canada et aux États-Unis, des marchés traditionnellement approvisionnés par l'héroïne de fabrication mexicaine<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Voir Nate Gartrell « DEA busts multi-million dollar Afghanistan heroin smuggling ring with Bay Area connection; defendant said to have Taliban ties », *East Bay Times* (Oakland), 2 avril 2018 (Peut être consulté à l'adresse suivante : [www.eastbaytimes.com/2018/04/02/dea-busts-multi-million-dollar-afghanistan-heroin-smuggling-ring-defendant-claimed-to-have-taliban-ties](http://www.eastbaytimes.com/2018/04/02/dea-busts-multi-million-dollar-afghanistan-heroin-smuggling-ring-defendant-claimed-to-have-taliban-ties)); et « Most of heroin consumed in Canada is of Afghan origin », *Asian Pacific Post*, 22 août 2017 (Peut être consulté à l'adresse suivante : [www.asianpacificpost.com/article/8057-most-heroin-consumed-canada-afghan-origin.html](http://www.asianpacificpost.com/article/8057-most-heroin-consumed-canada-afghan-origin.html)).

31. Tous les interlocuteurs s'accordent sur le fait que les Taliban tirent toujours leur principale source de revenus du commerce international de stupéfiants. Selon les estimations d'un État Membre, les revenus des Taliban tirés du trafic de stupéfiants au cours de la période 2016-2017 s'élèveraient à quelque 400 millions de dollars, soit un montant identique aux estimations que l'Équipe de surveillance a publiées dans son septième rapport (voir S/2016/842, par. 15). Compte tenu des augmentations globales de la culture du pavot, et du fait que les Taliban contrôlent désormais tous les aspects de la production, il est probable que ce montant soit plus élevé.

32. L'Équipe de surveillance met en évidence, dans ses rapports, les revenus que tirent les Taliban de l'exploitation illégale de ressources naturelles et d'actes d'extorsion ciblant des opérations commerciales dans le secteur minier en Afghanistan, et a présenté une série de recommandations sur la question (voir S/2015/79, par. 22 à 30 ; S/2015/648, par. 42 à 47 ; S/2016/842, par. 49 à 54). Elle restera en contact régulier avec les autorités afghanes, en particulier le Ministère des mines et du pétrole, pour suivre de près les activités d'extraction illicite des ressources minérales génératrices de revenus pour les Taliban et l'EIIL. Un État Membre de la région a signalé avoir mis fin à la contrebande d'onix marbre, de phosphate et de pignons à laquelle se livrait les Taliban depuis l'Afghanistan.

33. Selon certains interlocuteurs de l'Équipe de surveillance, les dons effectués par de riches commanditaires du Moyen-Orient constituaient toujours une source de revenu pour les Taliban. Ces derniers continuent en outre de s'appuyer sur la région du Golfe, où l'argent de la drogue peut être blanchi grâce à des montages juridiques appartenant à des expatriés afghans.

34. **L'Équipe de surveillance recommande que le Comité écrive à tous les États Membres pour leur rappeler le rôle stratégique des Taliban dans l'offre mondiale d'opium (et donc d'héroïne) et les moyens qui existent et se mettent en place pour analyser les expéditions de drogues et déterminer leur origine, et pour encourager ceux qui disposent d'informations crédibles sur les liens entre les trafiquants d'héroïne et les approvisionnements provenant de zones contrôlées par les Taliban en Afghanistan, à envisager de demander l'inscription de ces personnes (quels que soient leur nationalité ou l'endroit où elles se trouvent) sur la Liste des sanctions imposées par la résolution 1988 (2011).**

35. **L'Équipe de surveillance recommande en outre au Comité d'écrire à tous les États Membres pour appeler leur attention sur l'importance de la courte durée de conservation des précurseurs chimiques permettant de produire de l'héroïne à partir de l'opium, et pour les encourager à renforcer les mesures visant à contrôler la production et la distribution de ces produits en Afghanistan, et leur exportation vers ce pays.**

## II. Réconciliation

### A. Gulbuddin Hekmatyar et Hezb-i Islami

36. À la suite de sa radiation, le 3 février 2017, de la Liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida<sup>13</sup>, Gulbuddin Hekmatyar est retourné en Afghanistan début mai 2017. Si, depuis qu'il réside à Kaboul, Hekmatyar a été actif dans l'appui politique au processus de paix et aux élections démocratiques, de nombreux Afghans ne le considèrent pas moins comme un élément clivant. Des responsables afghans ont signalé à l'Équipe de surveillance que Hekmatyar allait probablement se présenter à la

<sup>13</sup> Hekmatyar est toujours inscrit sur un certain nombre de listes de sanctions établies par les États Membres, notamment celle du Bureau du contrôle des avoirs étrangers des États-Unis.

future élection présidentielle, bien qu'il lui faille préalablement rassembler les diverses factions du Hezb-i-Islami.

37. Le Gouvernement afghan et Hekmatyar lui-même ont à maintes reprises présenté son exemple et celui de son parti comme un modèle à suivre pour qu'un processus de réconciliation avec les Taliban soit envisageable. Lors d'un congrès de Hezb-i-Islami organisé en novembre, Hekmatyar a déclaré que le parti appuierait les Taliban et leurs demandes dès lors qu'ils auraient accepté de se joindre au processus de réconciliation. Il a également affirmé être en passe de devenir un intermédiaire du responsable Taliban, Haibatullah Akhundzada, et s'est récemment fait l'écho de l'appel lancé aux Taliban par le Président Ghani pour qu'ils participent aux élections législatives prévues fin octobre. Enfin, il a souligné que les Taliban seraient plus enclins à prendre part à la stratégie de réconciliation si le Gouvernement respectait pleinement ses obligations contractées dans le cadre de la réconciliation envers le groupe Hezb-i-Islami Gulbuddin, en libérant, par exemple, ceux de ses membres se trouvant en prison<sup>14</sup>.

## B. Taliban

38. Les interlocuteurs afghans ont indiqué qu'à la suite de la proposition de pourparlers sans condition faite par le Président Ghani à la fin du mois de février, les Taliban n'avaient manifesté aucune intention de réconciliation. La plupart ont toutefois souligné qu'il était trop tôt pour espérer une réaction, les Taliban ayant besoin de temps pour réfléchir à la proposition et à ses implications. Un interlocuteur a affirmé que, selon une source se trouvant « de l'autre côté de la frontière », « la majorité [des Taliban] est y [était] favorable ; seule une minorité y [réfléchissait] encore ». L'Équipe de surveillance a également été informée que durant l'hiver, les Taliban avaient affiché un intérêt certain pour le processus de paix, « plus qu'au cours des 17 dernières années ».

39. La plupart des interlocuteurs de l'Équipe de surveillance étaient d'avis qu'il y avait peu de chances que les Taliban répondent positivement à l'offre du Président Ghani. Pour les responsables, il y avait plusieurs factions au sein du mouvement Taliban, dont certaines décideraient peut-être de répondre favorablement à la proposition, mais la plupart des combattants ne plaçaient qu'une confiance limitée dans le Gouvernement et dans sa volonté d'accéder à leurs demandes.

40. À la suite de la proposition du Président, le Haut Conseil pour la paix a intensifié ses efforts, notamment en tentant d'exercer des pressions religieuses sur le commandement Taliban pour qu'il engage des négociations. Le 14 avril, le chef du secrétariat du Conseil, Mohammad Akram Khpalwak, a déclaré devant la Wolesi Jirga (chambre basse de l'Assemblée nationale) qu'il faudrait des « pressions nationales, régionales et internationales » pour contraindre les Taliban à participer aux pourparlers de paix. Le Haut Conseil a donc collaboré avec les Conseils des oulémas d'Indonésie et du Pakistan afin qu'une conférence trilatérale réunissant les théologiens des trois pays se tienne fin avril en soutien au processus de paix. Le secrétaire du Conseil des oulémas indonésien a annoncé publiquement que les représentants des Taliban y étaient attendus. Ces derniers n'en ont pas moins publié

<sup>14</sup> Le groupe Hezb-i-Islami Gulbuddin a déclaré que 91 de ses membres étaient toujours en prison. La question de leur libération et celle de la distribution de terre aux membres du groupe demeurent controversées.

une déclaration, le 10 mars 2018, dans laquelle ils exhortaient les théologiens islamiques à boycotter le sommet indonésien initié par le Haut Conseil<sup>15</sup>.

### III. État islamique d'Iraq et du Levant en Afghanistan

41. Certains interlocuteurs afghans et États Membres ont indiqué qu'en 2017, l'EIIL n'avait cessé de chercher à étendre sa présence en Afghanistan. Toujours présent et actif dans les provinces du Kounar et du Nangarhar dans l'est du pays, l'EIIL compte désormais un nouveau groupe dans la province de Jozjan, dans le nord. Les interlocuteurs afghans ont également signalé que l'EIIL avait tenté d'établir des petites « cellules dormantes » en vue de préparer son expansion dans les provinces de Ghazni, de Konduz, du Laghman, du Logar et d'Orozgan.

42. Au total, entre 1 500 et 6 000 membres de l'EIIL seraient présents dans le pays. L'Équipe de surveillance, s'appuyant sur plusieurs évaluations faites par des États Membres, estime qu'ils seraient entre 3 500 et 4 000, dont, selon des estimations afghanes, 600 à 1 000 dans le nord du pays. Des responsables afghans ont indiqué que le chef de l'EIIL en Afghanistan était toujours Abu Sayed Bajauri<sup>16</sup>, et que la majorité des membres du groupe, en particulier ses responsables, étaient d'anciens membres du mouvement Tehrik-e-Taliban Pakistan (QDe.132).

43. Les interlocuteurs afghans ont déclaré que 1 800 combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan avaient été tués lors des opérations menées par les Forces nationales de sécurité afghanes et les forces militaires internationales au cours des 12 derniers mois dans les provinces du Kounar et du Nangarhar. En 2017, les opérations menées par les Forces nationales de sécurité afghanes contre l'EIIL dans les provinces du Kounar et du Nangarhar (Opération Hamza) ont contribué à réduire considérablement la présence de l'EIIL dans les districts d'Achin et de Kot. Quatre bases opérationnelles avancées d'une taille suffisante pour accueillir une compagnie ont été ensuite établies, à raison de deux dans chaque district, pour permettre aux Forces nationales de sécurité afghanes de maintenir une présence sur place. Des responsables afghans ont indiqué qu'en réaction, l'EIIL avait considérablement réduit sa présence dans les deux districts. L'EIIL a toutefois réussi à maintenir des poches de présence dans certaines zones du sud du Nangarhar correspondant à la chaîne montagneuse de Spin Ghar. À la fin de 2017, le groupe a lancé des opérations contre les forces Taliban, les repoussant vers l'ouest, avec l'objectif déclaré d'atteindre le district d'Azra, dans la province du Logar, pour ensuite progresser vers le nord jusqu'à l'autoroute qui relie Sarobi à Jalalabad, dans le district d'Alingar (province du Laghman), où le groupe avait établi une présence stratégique. De même, en mai 2017, l'EIIL a tenté de s'emparer de positions stratégiques tenues par les Taliban dans les régions de Souleiman Khel et Tora Bora.

44. Selon certaines informations, des luttes internes se produisant dans la province du Nangarhar ont été source de tensions au sein de l'EIIL. Le conflit portait sur l'accès aux ressources locales dans le district d'Achin, opposant les factions de l'EIIL de Kounar aux factions de l'EIIL de l'agence tribale d'Orakzai et basées dans la province du Nangarhar. Le fait que le groupe se dispute les ressources peut être le signe de difficultés financières plus importantes que ce que l'on pensait. Les interlocuteurs

<sup>15</sup> « Afghan Taliban urge religious scholars to boycott peace », Reuters, 10 mars 2018. (Peut être consulté à l'adresse suivante : [www.reuters.com/article/us-afghanistan-taliban/afghan-taliban-urge-religious-scholars-to-boycott-peace-conference-idUSKCN1GM0CL](http://www.reuters.com/article/us-afghanistan-taliban/afghan-taliban-urge-religious-scholars-to-boycott-peace-conference-idUSKCN1GM0CL)).

<sup>16</sup> Hafiz Sayed Khan, premier dirigeant de l'EIIL – province du Khorassan, a été tué en juillet 2016 ; son successeur, Abdul Hasib Logari, en avril 2017 ; le troisième dirigeant du groupe, Abu Sayed, en juillet 2017.

afghans ont également signalé que des affrontements, probablement eux aussi liés aux ressources, avaient éclaté entre des éléments de l'EIIL et le groupe Lashkar-e-Islam (non inscrit sur la Liste) dans les districts d'Achin et de Naziyan (province du Nangarhar).

45. En dépit des défaites, ou peut-être en raison de celles-ci, le nombre d'attaques de grande envergure revendiquées par l'EIIL et principalement perpétrées contre des Chiïtes et des cibles gouvernementales et étrangères a augmenté de façon notable. Parmi les attaques menées contre des Chiïtes, on recense le meurtre, le 19 août, de plus de 50 Hazaras dans la province de Sar-e Pol, ainsi que plusieurs attentats-suicides, perpétrés, respectivement, le 28 décembre contre le centre culturel chiïte Tebyan à Kaboul, le 21 mars contre un sanctuaire chiïte pendant les célébrations du Novruz, le 25 mars contre la mosquée chiïte Nabi Akram à Hérat, et le 22 avril contre un centre d'inscription sur les listes électorales situé dans un quartier de Kaboul à majorité chiïte, au cours duquel au moins 70 personnes ont été tuées. Le groupe a revendiqué l'attaque du 25 janvier menée contre les locaux de l'organisation Save the Children à Jalalabad, visant des « instituts suédois et britannique ». Deux autres attaques majeures se sont produites : l'assassinat ciblé, le 7 mars à Jalalabad, du ministre local du Hadj et des affaires religieuses, Haji Nasir Haqqani, commis par un kamikaze et revendiqué par le groupe<sup>17</sup> ; un attentat commis le 19 mars à l'aide d'un engin explosif improvisé installé sur un motocycle garé devant le stade de Jalalabad, au moment où Gulbuddin Hekmatyar concluait un rassemblement politique progouvernemental organisé pour ses partisans.

46. Lors d'un assaut nocturne mené fin février à Jalalabad, les forces spéciales afghanes ont capturé le responsable de l'EIIL, Qari Amanullah, et son frère, le mollah Abdul Rauf Khadem. Les téléphones portables saisis ont montré que le groupe communiquait grâce aux applications WhatsApp et Viber. Amanullah était affilié à Al-Qaida avant de rejoindre l'EIIL en 2016 avec 20 autres individus. Il a été nommé chef des opérations de l'EIIL à Jalalabad en septembre 2017. Le mollah Fazal Kareem, membre du « conseil de Kounar » de l'EIIL et recruteur pour le groupe serait son neveu. La famille était précédemment affiliée à Al-Qaida, sous l'autorité d'Abu Suleiman, responsable d'origine arabe aujourd'hui basé dans le district de Darah-ye Pech, situé dans la province du Kounar.

47. Le commandement et le contrôle qu'exerce l'EIIL se trouvent circonscrits à la ceinture sud formée par les districts du Nangarhar, dont dépendent ses branches du Kounar et d'autres régions. Toutefois, selon certaines informations, l'EIIL procéderait actuellement à la relocalisation de la plupart de ses combattants et de ses états-majors dans la province du Kounar, en raison des pertes subies face aux Forces nationales de sécurité afghanes, aux forces militaires internationales, et aux Taliban. Tout nouvel afflux de membres de l'EIIL dans la province du Kounar serait propice à la recrudescence de combats avec les forces Taliban.

48. S'agissant du Kounar, des responsables afghans ont indiqué que la vallée de Digal, dans le district de Chapa Darra, était en passe de devenir un bastion de l'EIIL. La présence de l'EIIL a également été signalée dans la vallée de Waygal, ainsi que dans des zones reculées des districts de Chapa Darra et de Chorak, dans lesquelles l'EIIL aurait installé des camps d'entraînement. Une grande partie de la population du Kounar étant traditionnellement radicale, les interlocuteurs afghans n'ont pas été surpris que l'EIIL ait décidé d'y relocaliser ses combattants. Un des interlocuteurs a

<sup>17</sup> Dans ses récentes déclarations publiques, Haji Nasir Haqqani a ouvertement critiqué l'EIIL.

fait observer à l'Équipe de surveillance que « le véritable EIIL d'Afghanistan ne venait ni d'Iraq ni de Syrie, mais du Kounar »<sup>18</sup>.

49. Un nouveau groupe affilié à l'EIIL en Afghanistan, dirigé par un Ouzbek ethnique du nom de Qari Hekmatullah (également connu sous le nom de Qari Hekmat), a été créé dans la province septentrionale de Jozjan. Commandant Taliban dissident et ancien gouverneur Taliban fantôme du district de Darzab (province de Jozjan), où il habitait, Hekmatullah s'est rapproché de l'EIIL, se retournant peu à peu contre ses anciens camarades Taliban à partir d'octobre 2017. Selon certaines informations, le groupe de Hekmatullah associé à l'EIIL comptait environ 350 ex-combattants Taliban, qui se sont rapidement emparés des secteurs de la province de Jozjan limitrophes des provinces de Fariyab et de Sar-e Pol, où les Taliban et le Gouvernement afghan n'exerçaient que peu de contrôle. Le 9 avril, la mission Soutien résolu a publié une déclaration<sup>19</sup> dans laquelle elle indiquait qu'Hekmatullah et trois de ses gardes du corps avaient été tués lors d'une frappe aérienne menée sur le district de Belcheragh (province de Fariyab). Mawlawi Habib ul-Rahman aurait par la suite été désigné comme successeur de Hekmatullah. De même que Hekmatullah, Ul-Rahman est un ancien commandant Taliban, Ouzbek ethnique.

50. En mars, un groupe partisan de l'EIIL, al-Qastantiyyah Foundation, a lancé une campagne médiatique sur sa chaîne Telegram pour encourager la mobilisation de l'EIIL dans les provinces de Jozjan et du Nangarhar, alimentant les spéculations quant à une éventuelle relocalisation en Afghanistan des combattants terroristes étrangers appartenant à la structure centrale de l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne. Le 12 avril, le porte-parole du Ministère afghan de la défense a annoncé qu'un ressortissant français se trouvait parmi les combattants de l'EIIL tués dans la province de Jozjan par les forces afghanes<sup>20</sup>.

51. Les relocalisations depuis l'Iraq et la République arabe syrienne restent limitées. Selon les autorités afghanes, 67 combattants de la structure centrale ont été relocalisés dans l'est de l'Afghanistan entre décembre 2017 et mars 2018. Aux dires de certains, les relocalisés « [voyageraient] sous la bannière d'Al-Qaïda » afin de se déplacer plus facilement, ce qu'une partie des interlocuteurs voit comme un signe de la coopération croissante entre les deux groupes. On estime que le nombre total de combattants terroristes étrangers ayant rejoint les rangs de l'EIIL en Afghanistan après avoir combattu en Iraq ou en République arabe syrienne se maintient entre 300 et 400.

52. L'EIIL tire ses revenus de sources tant locales qu'étrangères. Au niveau local, les recettes de l'EIIL proviennent de la taxe que le groupe prélève sur les exploitations illicites de minerais et de bois auxquelles se livrent les réseaux criminels organisés, ainsi que de l'extorsion de fonds et des enlèvements contre rançon. Les revenus d'origine étrangère proviennent de dons, notamment des pays du Moyen-Orient, via le réseau parabancaire hawala et les réseaux de passeurs de fonds.

53. Encore une fois, aucun élément n'a permis d'indiquer que l'EIIL profitait directement du commerce des stupéfiants, bien que certains interlocuteurs aient déclaré que le groupe taxait activement les réseaux criminels se livrant à la contrebande de ces produits. Il convient de noter le cas particulier de la branche de

<sup>18</sup> Un ancien interlocuteur afghan avait indiqué à l'Équipe de surveillance que la majorité des membres de l'EIIL en Afghanistan étaient originaires de la province du Kounar.

<sup>19</sup> Mission Soutien résolu en Afghanistan, « Top IS-K commander killed in northern Afghanistan », 9 avril 2018 (Peut être consulté à l'adresse suivante : [www.rs.nato.int/news-center/press-releases/2018-press-releases/top-isk-commander-killed-in-northern-afghanistan.aspx](http://www.rs.nato.int/news-center/press-releases/2018-press-releases/top-isk-commander-killed-in-northern-afghanistan.aspx)).

<sup>20</sup> « French among Daesh fighters killed in Jawzjan », Afghanistan Times (Kaboul), 12 avril 2018 (Peut être consulté à l'adresse suivante : <http://afghanistantimes.af/french-among-daesh-fighters-killed-jawzjan/>).

l'EIL dirigée par Qari Hekmatullah dans la province de Jozjan. Lorsqu'il était commandant Taliban, Hekmatullah y supervisait la production de pavot, qui était en forte croissance, notamment dans les districts de Darzab et de Qouch Tepsa. Selon les rapports présentés en 2017 par l'ONUDC, la province de Jozjan est la province afghane ayant enregistré la plus forte augmentation en 2016-2017 (681 %). Dans ce contexte, il semblerait donc que la branche de l'EIL de la province de Jozjan tire directement profit de la culture et de la production du pavot, auquel cas la branche de l'EIL dirigée par Hekmatullah irait à l'encontre de la politique relative aux stupéfiants que l'EIL applique partout ailleurs.

54. Des responsables afghans ont déclaré qu'au cours de la période considérée, aucune preuve supplémentaire n'était venue confirmer que la structure centrale de l'EIL avait fait parvenir de l'argent à l'EIL en Afghanistan. En revanche, ils n'ont pas complètement exclu que de telles transactions aient pu avoir lieu. Ils ont en outre indiqué que les salaires versés aux forces de l'EIL oscillaient actuellement entre 800 et 1 200 dollars par mois pour les chefs de groupe et le personnel spécialisé, tandis que les hommes du rang étaient nettement moins bien payés.

55. Il ressort des informations fournies à l'Équipe de surveillance que l'EIL tire des revenus des activités illicites liées au commerce du bois dans la province du Kounar. Les interlocuteurs afghans ont déclaré que l'EIL gagnerait quelque 85 600 dollars en moyenne par mois grâce à la contrebande du bois. L'EIL tire des revenus de la location de mules aux trafiquants et de la taxe de 30 % imposée sur le bois ensuite vendu par les réseaux de contrebande. Le bois a toujours été un facteur d'insurrection dans la province du Kounar, mais les précédentes tentatives du Gouvernement pour réglementer l'industrie ayant échouées, seul prospère un marché illicite, exploité par les Talibans et, désormais, l'EIL. Les chefs tribaux de la province du Kounar ont indiqué en avril que des convois de mules avaient également été utilisés pour transporter des munitions et du nitrate d'ammonium.

56. Les interlocuteurs connaissant bien l'industrie minière ont exprimé le doute que de grandes quantités de fonds illicites aient été générées par l'exploitation des ressources minérales, affirmant que, durant les deux années de combat, du matériel lourd nécessaire à l'extraction et au transport des minéraux avait été récupéré par les contractants miniers et transporté à Jalalabad, ou dans d'autres zones contrôlées par le Gouvernement. Sachant qu'il faut extraire et transporter une large quantité de minéraux pour réaliser un profit, les interlocuteurs ne voient pas comment les insurgés s'y seraient pris. L'Équipe de surveillance a appris, par exemple, que le minerai le plus exploité dans les zones contrôlées par l'EIL était le talc, qui ne rapportait à la vente qu'environ 9,50 dollars par tonne. Selon certaines informations, les recettes provenant des zones minières de la province du Nangarhar échappant au contrôle du Gouvernement représenteraient un manque à gagner de 1,46 million de dollars par an. Des interlocuteurs du secteur de la sécurité ont de nouveau insisté sur le fait que l'EIL tirait une partie de ses revenus de l'extraction minière, invoquant les taxes prélevées par le groupe auprès des différents réseaux de contrebandiers se livrant également à l'extraction minière et pouvant traverser sans risque les lignes du Gouvernement et échapper au contrôle des insurgés.

#### **IV. Combattants terroristes étrangers en Afghanistan**

57. En ce qui concerne les combattants terroristes étrangers actifs en Afghanistan, la situation demeure pour l'essentiel inchangée depuis le précédent rapport annuel de l'Équipe de surveillance (S/2017/409). Des interlocuteurs indiquent que l'entrée de combattants terroristes étrangers en Afghanistan est la conséquence directe de la

pression militaire exercée par les forces de sécurité pakistanaïses<sup>21</sup> et de l'absence de contrôle du Gouvernement afghan dans des zones situées le long de la frontière. Des responsables afghans, y compris le Président Ghani, ont répété à plusieurs reprises que plus d'une vingtaine de groupes terroristes régionaux et internationaux combattaient actuellement contre des forces armées afghanes, essentiellement dans les zones frontalières.

58. Des interlocuteurs afghans ont fait savoir que la majorité des combattants terroristes étrangers étaient des nationaux pakistanaïses, appartenant principalement à Tehrik-e-Taliban Pakistan (QDe.132), qui traversaient régulièrement la frontière pour se rendre dans les provinces du Kounar et du Nangarhar<sup>22</sup>, plus précisément dans les districts de Sar Kani (Kounar) et de La'lpurah et Ghostara (Nangarhar), comme d'autres combattants terroristes étrangers. Parmi les autres groupes dont on a signalé la présence à l'Équipe de surveillance figurent Lashkar-e-Tayyiba (QDe.118), Jaish-i-Mohammed (QDe.019) et Lashkar-e-Jhangvi (QDe.096). Les combattants se trouvaient principalement dans les districts frontaliers des provinces du Kounar et du Nangarhar à l'est, et dans le district de Khak-e-Afghan, dans la province du Zabol, dans le sud.

59. Concernant Lashkar-e-Tayyiba, il semblerait que ce groupe entretienne des connections et des relations cordiales avec les Taliban, Al-Qaida (QDe.004), le Réseau Haqqani (TDe.012) et l'EIIL. Un interlocuteur afghan a indiqué que le groupe jouait un rôle prépondérant dans le recrutement auprès d'un réseau de madrassas clandestines du Pakistan. Après leur départ des madrassas, les combattants se rendaient en Afghanistan pour y rejoindre des groupes militants existants. Il a été signalé à l'Équipe de surveillance que bon nombre de combattants de l'EIIL des provinces du Kounar et du Nangarhar avaient appartenu à l'origine à Lashkar-e-Tayyiba, tandis qu'un autre groupe, composé à la fois de combattants de Lashkar-e-Tayyiba et de Jaish-i-Mohammed se trouvant dans le district de Dangam (province du Kounar), était sous contrôle Taliban, mais entretenait également de bonnes relations avec les forces de l'EIIL présentes dans la région.

60. Des combattants appartenant au Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088) se seraient réfugiés en petits groupes avec leurs familles dans les provinces du Badakhchan (districts de Jourm et de Wardoj), du Kounar et du Nangarhar. Les membres du Mouvement islamique du Turkestan oriental sont toujours affiliés à Al-Qaida mais, comme dans le cas de Lashkar-e-Tayyiba, ils sont également associés à l'EIIL dans certaines régions. Le 2 avril 2018, les Taliban ont publié une déclaration en arabe sur leur site Web, dans laquelle ils réfutaient les accusations du Gouvernement afghan selon lesquelles des combattants chinois avaient été tués dans le district de Jourm (province de Badakhchan), les jugeant « complètement infondées », et ajoutant que « les moujahidin ne comptaient aucun ressortissant étranger dans leurs rangs ».

61. Des responsables afghans ont déclaré que Jamaat-ul-Ahrar (QDe.152) comptait entre 230 et 260 combattants dans le district de Ghostara (province du Kounar), et qu'environ 300 autres membres se trouvaient dans le district de La'lpurah (province du Nangarhar). Comme dans le cas d'autres combattants terroristes étrangers, il semblerait que bon nombre de ceux-ci aient pris la fuite avec leurs familles à la suite des opérations de sécurité pakistanaïses. Le 21 octobre 2017, le groupe a annoncé la

<sup>21</sup> Le Pakistan a lancé l'opération Zarb-e-Asb (2014-2016) pour éliminer des militants dans des zones du Waziristan du Nord, puis l'opération Radd-ul-Fasaad en février 2017, dans des zones tribales sous administration fédérale.

<sup>22</sup> Le groupe a annoncé la mort du fils de Maulana Fazlullah (QDi.352), chef de Tehrik-e-Taliban Pakistan, Abdullah, dans une frappe aérienne qui se serait produite dans la province du Kounar le 7 mars.

mort de son dirigeant, Umar Khalid Khorasani (pas inscrit sur la liste), tué par une frappe aérienne dans la province afghane de Paktiya. Il a ensuite annoncé avoir nommé à sa tête l'ancien adjoint de Khorasani, Mawlawi Dost Mohammad (pas inscrit sur la liste) (aussi connu sous le nom de Mullah Assadullah Afridi).

62. Il a été signalé à l'Équipe de surveillance que le deuxième groupe de combattants terroristes étrangers en termes d'effectifs présent en Afghanistan était constitué de nationaux ouzbeks, dont bon nombre appartenaient au Mouvement islamique d'Ouzbékistan (QDe.010). Environ 120 combattants de ce groupe affilié à Al-Qaida auraient été relocalisés du Waziristan du Nord vers la province d'Orozgan pour rejoindre des Taliban, avec l'autorisation directe de Haibatullah Akhundzada. Des interlocuteurs ont indiqué que le groupe était considéré comme « proche de l'EIIL », mais qu'il dissimulait son allégeance par crainte de représailles de la part des Taliban<sup>23</sup>.

63. Des responsables afghans ont signalé que le 1<sup>er</sup> mars 2018, les Forces nationales de sécurité afghanes avaient capturé dans la province du Helmand un national allemand qui se faisait appeler mollah Abdul Ahad. Il a été décrit comme un intermédiaire chargé des engins explosifs improvisés et comme conseiller militaire du mollah Nasir, un commandant bien connu de « l'unité rouge » des Taliban, tué par les Forces afghanes en décembre 2017.

## V. Application des sanctions

### A. Interdiction de voyager

64. Comme dans ses précédents rapports (voir S/2017/409, par. 41), l'Équipe de surveillance a continué de constater régulièrement que des sources publiques faisaient état de déplacements de personnes inscrites sur la liste établie en application de la résolution 1988 (2011), déplacements qui seraient liés à des initiatives visant à ouvrir des négociations directes entre le mouvement taliban et le Gouvernement afghan<sup>24</sup>. Ces possibles violations de l'interdiction de voyager n'ont pas été officiellement confirmées par un État Membre, mais ces informations montrent que la mise en œuvre de l'interdiction de voyager demeure problématique et que certains États Membres continuent d'en faire fi. Aux paragraphes 19 et 20 de la résolution 2255 (2015) du Conseil de sécurité, des procédures spéciales de dérogation aux mesures d'interdiction de voyager et de gel des avoirs sont prévues lorsqu'on estime que des personnes inscrites sur la Liste doivent voyager pour participer à des réunions organisées à l'appui de la paix et de la réconciliation. Toutefois, au cours de la période considérée, aucune demande de dérogation n'a été présentée.

<sup>23</sup> Cette situation n'est pas sans rappeler celle où des forces du Mouvement islamique d'Ouzbékistan s'étaient alliées à la faction de Taliban pro-Mullah Dadullah qui avait fait sécession après l'annonce de la mort du mollah Omar en 2015, tandis que d'autres membres du groupe avaient prêté allégeance à l'EIIL. Les deux groupes séparatistes avaient affronté des Taliban toujours loyaux au mollah Mansour et avaient été défaits après des combats dans la province du Zabol en novembre 2015.

<sup>24</sup> Voir « Afghan Taliban claim they met Pakistan officials in Islamabad », *The Express Tribune* (Islamabad), 25 janvier 2018 (Peut être consulté à l'adresse suivante : <https://tribune.com.pk/story/1617330/3-afghan-taliban-claim-met-pakistan-officials-islamabad/>) ; et Sami Yousafzai, « Taliban leader approved Islamabad meeting on Afghan peace talks: sources », Reuters, 17 janvier 2018 (Peut être consulté à l'adresse suivante : [www.reuters.com/article/us-pakistan-taliban/taliban-leader-approved-islamabad-meeting-on-afghan-peace-talks-sources-idUSKBN1F623B](http://www.reuters.com/article/us-pakistan-taliban/taliban-leader-approved-islamabad-meeting-on-afghan-peace-talks-sources-idUSKBN1F623B)).

65. Compte tenu de la dynamique créée par le Processus de Kaboul et de l'action soutenue menée par la communauté internationale pour convaincre les Taliban d'y participer, l'Équipe de surveillance recommande au Comité d'écrire à tous les États Membres pour leur rappeler combien il importe qu'ils appliquent le régime de sanctions établi par la résolution 1988 (2011) afin de favoriser et de faciliter la participation des Taliban, et que les voyages internationaux de personnes inscrites sur la Liste doivent être soumis aux procédures de dérogation prévues aux paragraphes 19 et 20 de la résolution 2255 (2015) du Conseil de sécurité.

## B. Gel des avoirs

66. Le Gouvernement afghan continue d'élaborer le cadre légal et réglementaire national devant régir le secteur financier du pays. En juin 2017, le Groupe d'action financière a radié l'Afghanistan de sa liste des juridictions à hauts risques ou sous surveillance, notant que l'Afghanistan avait respecté les engagements qu'il avait pris pour régler les lacunes relevées par le Groupe d'action en 2012. Le pays n'est donc plus soumis au processus mondial de surveillance du Groupe d'action concernant le respect des normes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et collaborera avec le Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de l'argent pour régler les questions restantes.

67. En 2017, le Centre afghan d'analyse des opérations et déclarations financières (FinTRACA) a annoncé que le taux de réponse aux demandes d'information envoyées par les forces de l'ordre avait augmenté de 24 % en 2016, le taux global étant de 92 %. Il a également conclu un mémorandum d'accord avec le Centre chinois d'analyse et de surveillance de la lutte contre le blanchiment d'argent, la cellule coréenne de renseignement financier, et le service national de surveillance ukrainien, portant à 16 le nombre total de mémoranda auxquels il est partie. Conformément aux cadres juridiques en place, FinTRACA aurait donné suite à 33 demandes d'information soumises par des cellules de renseignement financier internationales dans le cadre de 132 enquêtes. Cherchant à intensifier la lutte contre le financement du terrorisme et à enrayer le blanchiment d'argent, le Centre a créé une base de données répertoriant 193 personnes à haut risque, baptisée « liste de surveillance ». Concernant le respect des normes, FinTRACA a indiqué avoir récolté 7,3 millions d'afghanis (soit environ 104 000 dollars) en 2017 grâce à des amendes imposées à des fournisseurs de services financiers et à des établissements bancaires, contre 3,2 millions d'afghanis en 2016. Le Centre a notamment gelé 91 comptes bancaires, suspendu la licence de 8 fournisseurs de services financiers et révoqué celle de 25 autres fournisseurs.

68. Pour ce qui est des sanctions prévues au titre des résolutions 1267 (1999) et 1988 (2011) du Conseil de sécurité, l'Afghanistan a créé une base de données relatives aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU en langues dari et pachto, grâce à laquelle 23 notifications automatiques ont été envoyées aux forces de l'ordre ainsi qu'à des organismes des secteurs public et privé. Sur celles-ci, 22 avaient trait à la résolution 1267 (1999) et 1 à la résolution 1988 (2011)<sup>25</sup>.

<sup>25</sup> Da Afghanistan Bank, Cellule de renseignement financier, *Rapport annuel 2017*.

## C. Embargo sur les armes

### 1. Engins explosifs improvisés

69. Au cours de la période considérée, aucun changement notable n'a été signalé à l'Équipe de surveillance concernant la conception ou l'utilisation d'engins explosifs improvisés par les Taliban, l'EIL ou d'autres groupes militants en Afghanistan. La seule exception concerne peut-être des véhicules blindés de type autodune (véhicule tout terrain à roues polyvalent), que des Taliban ont volés aux Forces nationales de sécurité afghanes et utilisés pour commettre des attentats à la voiture piégée contre des installations des Forces nationales. Ces véhicules blindés peuvent transporter une charge utile d'explosifs beaucoup plus lourde et se sont révélés particulièrement efficaces lors d'attaques complexes commises par les Taliban les 16, 17 et 19 octobre contre des cibles des Forces nationales dans les provinces de Ghazni, de Paktiya et du Kandahar, au cours desquelles 123 membres des Forces nationales auraient été tués<sup>26</sup>.

70. Les déclarations faites précédemment par des interlocuteurs afghans et internationaux à l'Équipe de surveillance (voir S/2017/409, par. 46), selon lesquelles l'utilisation d'engins explosifs improvisés avait progressivement diminué, ont été confirmées par la suite par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans son rapport pour 2017, dans lequel la Mission a fait état d'une diminution globale de 14 % du nombre de civils victimes d'engins explosifs improvisés traditionnels (engins télécommandés, engins à plateau de pression et engins magnétiques) en 2016, marquant une diminution continue depuis 2015. La MANUA a toutefois indiqué que le nombre d'attentats-suicides commis au moyen de vestes explosives et de véhicules piégés avait augmenté de 17 %, portant à 605 le nombre total de morts et à 1 690 celui de blessés<sup>27</sup>. L'attentat le plus choquant est celui qui a été perpétré à proximité de l'Ambassade d'Allemagne à Kaboul le 1<sup>er</sup> mai, au cours duquel un véhicule piégé a explosé en pleine heure de pointe, faisant 92 morts et 491 blessés. Plusieurs interlocuteurs de l'Équipe de surveillance ont indiqué que les Taliban avaient changé de tactique, en ce qu'ils privilégiaient désormais les attaques éclair de type guérilla et non plus les opérations militaires conventionnelles. Il se pourrait donc que la tendance à la baisse des attaques aux engins explosifs improvisés s'inverse, les insurgés recommençant à y recourir davantage en réaction aux offensives militaires des Forces nationales de sécurité afghanes.

71. Des responsables afghans ont indiqué à l'Équipe de surveillance que du cyclotriméthylènetrinitramine (RDX), un explosif de type militaire, avait été davantage utilisé lors d'attentats de grande ampleur perpétrés au cours de la période considérée. Des interlocuteurs ont fait savoir que les explosifs de type militaire utilisés par les Taliban et l'EIL avaient été dérobés dans les stocks des Forces nationales, mais que du RDX avait également été fourni clandestinement à des groupes d'insurgés par des États Membres de la région. Tout au long de 2017, des

<sup>26</sup> Pour lire un résumé des faits, voir Thomas Ruttig, « The humvee bomb' series: the October wave of Taleban attacks in 2017 context », 7 novembre 2017. Peut être consulté en anglais à l'adresse [www.afghanistan-analysts.org/the-humvee-bomb-series-the-october-wave-of-taleban-attacks-in-2017-context/](http://www.afghanistan-analysts.org/the-humvee-bomb-series-the-october-wave-of-taleban-attacks-in-2017-context/).

<sup>27</sup> Voir rapport annuel de la MANUA et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme intitulé « Afghanistan: protection of civilians in armed conflict – annual report 2017 », Kaboul, 2018, p. 59. Peut être consulté en anglais à l'adresse suivante : [https://unama.unmissions.org/sites/default/files/afghanistan\\_protection\\_of\\_civilians\\_annual\\_report\\_2017\\_final\\_6\\_march.pdf](https://unama.unmissions.org/sites/default/files/afghanistan_protection_of_civilians_annual_report_2017_final_6_march.pdf).

informations émanant de sources publiques ont régulièrement fait état de la saisie, par les autorités afghanes, de livraisons de nitrate d'ammonium<sup>28</sup>.

**72. Compte tenu de l'importance des divers éléments nécessaires à la production d'engins explosifs improvisés en Afghanistan, et de l'importance des matières explosibles, des cordeaux détonants et des détonateurs utilisés dans le cadre d'activités d'exploitation minière illégales (dont les militants tirent d'importants revenus), l'Équipe de surveillance recommande au Comité d'écrire aux États Membres pour les exhorter à collaborer avec le Gouvernement afghan en vue de s'assurer que ces articles ne sont fournis qu'à des utilisateurs autorisés. Il faudra à cette fin que la communauté internationale partage davantage d'informations, que les États Membres tirent pleinement parti de leur législation, que les secteurs public et privé soient informés du caractère sensible de ces articles, et il faudra instaurer une culture commerciale reposant sur la connaissance de l'identité des clients, pour faire en sorte que ces articles ne tombent pas dans les mains de militants.**

## 2. Armes et munitions

73. L'approvisionnement en armes et en munitions des Taliban demeure préoccupant, tout comme celui de l'EIIL. Des interlocuteurs ont déclaré à l'Équipe de surveillance que les Taliban n'avaient jamais eu aucune difficulté à obtenir ce type de matériel. Il reste difficile de tracer l'origine des armes et des munitions, mais l'ensemble des interlocuteurs afghans de l'Équipe de surveillance et certains États Membres ont indiqué que d'importantes quantités d'armes et de munitions utilisées par les Taliban avaient été obtenues ou fournies illégalement et ne provenaient pas d'Afghanistan. L'Équipe de surveillance continuera de dialoguer avec les États Membres de la région pour les sensibiliser à cette question.

74. L'Équipe de surveillance continue de recevoir de certains interlocuteurs des informations de première main, selon lesquelles des équipements et du matériel, y compris des munitions, du carburant et des armes, sont directement détournés des chaînes d'approvisionnement logistiques des Forces nationales de sécurité afghanes et revendus à des tiers, y compris aux Taliban. Malgré les progrès accomplis dans la lutte contre la corruption au sein des Forces nationales de sécurité afghanes, cette question continue de susciter de vives préoccupations pour le secteur de la sécurité<sup>29</sup>. D'après un rapport de l'Inspecteur général spécial pour la reconstruction de l'Afghanistan daté de septembre 2017, les Forces nationales de sécurité afghanes surveillaient et contrôlaient les munitions de façon si laxiste que les Taliban donnaient pour instruction à leurs commandants de se contenter d'acheter les armes, le carburant et les munitions fournis par les États-Unis auprès des soldats afghans, parce que c'était à la fois plus aisé et moins onéreux<sup>30</sup>.

75. En ce qui concerne la fourniture d'équipement de vision nocturne aux Taliban, plusieurs interlocuteurs ont remis à l'Équipe de surveillance des échantillons et des

<sup>28</sup> L'engrais à base de nitrate d'ammonium a été interdit par le Gouvernement pakistanais en novembre 2009, mais uniquement dans les districts de Chitral, du Bas-Dir, de Malakand, de Swat et du Haut-Dir, dans la province du Khyber Pakhtunkhwa. Le Gouvernement afghan l'a interdit sur l'ensemble de son territoire en janvier 2010.

<sup>29</sup> En juin, par exemple, le Ministère de l'intérieur a annoncé l'arrestation de plus de 200 de ses fonctionnaires, accusés de corruption. De même, deux colonels de l'Armée nationale afghane ont été condamnés à 18 et 20 ans de prison respectivement, ainsi qu'à payer plus d'1,5 million de dollars d'amende, pour leur implication dans un système visant à détourner du carburant militaire.

<sup>30</sup> États-Unis d'Amérique, Inspecteur général spécial pour la reconstruction de l'Afghanistan, « Reconstructing the Afghan National Defense and Security Forces: Lessons from the U.S. Experience in Afghanistan », Arlington, 2017. Peut être consulté à l'adresse suivante : [www.sigar.mil/](http://www.sigar.mil/).

images de dispositifs qui ont été saisis, probablement par les Forces nationales de sécurité afghanes. De même, l'Équipe de surveillance a pu voir des articles tels que des lunettes de vision thermique de la taille d'une main, les universal thermal monocular produites par BAE Systems qui font partie de la famille d'imagerie thermique OASYS, que les Taliban se sont probablement procurés sur le marché libre. Il s'agit de dispositifs portatifs, qui peuvent également être montés sur toute une série d'armes, y compris des fusils de précision. Ils ne sont pas dotés de lentilles grossissantes, mais peuvent être montés sur un rail devant une lunette de visée pour obtenir un effet de grossissement de nuit. En outre, un pointeur laser infrarouge visible permet d'indiquer les cibles aux autres utilisateurs de jumelles de vision nocturne. Ces dispositifs permettent également de faire des enregistrements vidéo.

## **VI. Activités de l'Équipe de surveillance**

### **A. Coopération avec les États Membres, le milieu universitaire et les experts de la société civile**

76. L'Équipe de surveillance travaille en coopération étroite avec le Gouvernement afghan, et elle maintient son programme de visites fréquentes dans le pays en 2017 et 2018. En octobre 2017, elle a participé à la visite dans le pays du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1988 \(2011\)](#) et du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés. Elle l'a également accompagné à Tachkent en novembre 2017 pour participer à la conférence internationale sur la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, tenue par l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Lors de ses visites en Afghanistan et dans d'autres pays, elle a rassemblé des informations sur la situation en Afghanistan aux fins de l'élaboration du présent rapport, en plus des informations recueillies à l'occasion de plusieurs réunions régionales et internationales avec des services de renseignement. Elle a également poursuivi ses échanges avec des experts du monde universitaire et de la société civile sur le mouvement Taliban et la situation en Afghanistan. Par le passé, l'Équipe de surveillance s'est entretenue avec des analystes et des chercheurs afghans lors de ses visites dans le pays, et elle continue de le faire. Elle a également consulté des spécialistes de l'Afghanistan en Fédération de Russie, aux États-Unis d'Amérique, en Europe et dans les États d'Asie centrale.

### **B. Coopération avec les organisations régionales**

77. Outre sa coopération constante avec le Gouvernement afghan, l'Équipe de surveillance continue de travailler avec la Force opérationnelle multinationale 150 des Forces maritimes combinées et l'ONUSC, ainsi qu'avec l'Organisation mondiale des douanes, dans le cadre de son Programme mondial de contrôle des conteneurs, afin de déterminer et d'analyser le rôle des Taliban dans les flux de drogues en provenance d'Afghanistan qui transitent par l'océan Indien.

78. De la même manière, l'Équipe de surveillance continue de coopérer avec l'Organisation du Traité de sécurité collective, afin de déterminer l'implication des Taliban dans le flux de stupéfiants transitant par la route dite « du nord ». L'Équipe de surveillance a également pris contact avec l'Organisation de Shanghai pour la coopération et le Centre de lutte contre le terrorisme de la Communauté d'États indépendants au sujet de cette question et de questions connexes.

### **C. Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies**

79. L'Équipe de surveillance continue de coopérer étroitement avec la MANUA et apprécie le soutien que celle-ci lui apporte régulièrement durant et entre les visites qu'elle effectue dans le pays. Elle continue, par ailleurs, de se concerter avec les experts de l'ONUDC spécialisés dans l'économie de la drogue en Afghanistan.

### **D. Coopération entre le Conseil de sécurité et l'Organisation internationale de police criminelle**

80. L'Équipe de surveillance continue de coopérer avec le Bureau central national de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) à Kaboul, ainsi qu'avec des groupes de travail et départements d'INTERPOL au Siège de l'organisation à Lyon (France). Le Bureau de liaison d'INTERPOL à New York et les fonctionnaires de l'ONU désignés pour appuyer l'action de l'Équipe de surveillance ont également facilité la communication d'informations concernant des personnes et des entités inscrites sur la liste fournies par des bureaux centraux nationaux d'INTERPOL situés dans différents États Membres.

### **E. Contribution au débat public**

L'Équipe de surveillance attend avec intérêt de recevoir les observations sur les analyses et les propositions figurant dans le présent rapport, qui peuvent lui être envoyées à l'adresse électronique suivante : [1988mt@un.org](mailto:1988mt@un.org).

---